

Famille, Culture & Éducation | Clara Van Der Steen

Espace public et rapport de genre

Comment la ville devient un lieu de domination





: lien consultable dans l'Internet

Introduction

Lorsque les féministes et leurs allié-e-s circulent dans les rues de Bruxelles pour protester contre les violences faites aux femmes le 28 novembre 2021¹, c'est non seulement pour manifester leur colère envers un système patriarcal qui maintient des violences structurelles, mais également pour revendiquer des nouveaux droits sociaux. Le fait que cette manifestation ait pris part sur les grands axes de la capitale a une importance particulière ; par cette action, les femmes revendiquent le droit de s'approprier la rue. En effet, si les lieux de vie communs, dans lesquels les individus se rassemblent et évoluent, font partie intégrante de notre environnement, les rapports de force qui y opèrent, organisent nos relations sociales et spatiales et se construisent selon notre système socio-économique.

L'histoire de l'urbanisme est essentielle à notre compréhension de la ville et de la manière dont elle est représentative de l'organisation sociale ainsi que des inégalités qui en découlent. Les recherches en architecture en cours depuis les années 1970 s'accordent sur le fait que l'espace public, marqué par des rapports de domination, nécessite d'être analysé d'un point de vue genré afin d'appréhender les mécanismes de domination patriarcale – à croiser avec une approche intersectionnelle. Ce travail a pu être effectué par des nouveaux collectifs émergeant depuis le début de la décennie, notamment sur le territoire bruxellois.²

L'objectif de cette analyse est de comprendre ces rapports de force et de quelles manières ils agissent dans les espaces publics. Un rapide état des lieux de l'avènement du système capitaliste permet de réfléchir à son influence sur l'organisation spatiale urbaine et son évolution jusqu'à aujourd'hui. Nous aurons l'occasion de revenir sur les différentes formes de domination patriarcale pouvant avoir lieu dans la rue notamment à travers l'accaparement de l'espace d'un point de vue matériel, architectural mais également culturel. Les différentes mécaniques traduites sur le plan spatial seront examinées afin

¹ BELGA, « Bruxelles: au moins 5.000 personnes à la manifestation contre les violences faites aux femmes », Le Soir, 28 novembre 2021, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/409142/article/2021-11-28/bruxelles-au-moins-5000-personnes-la-manifestation-contre-les-violences-faites>, consulté le 2 décembre 2021.

² Nous pouvons mentionner des collectifs comme la plateforme L'Architecture qui Dégenre ou encore Marie Mineur Noms Peut-Être.

d'explorer quelles initiatives peuvent répondre aux façons de reprendre possession de la ville. Le travail issu de certains collectifs engagés sera également abordé afin de pousser la réflexion dans une ville comme Bruxelles.

I. Capitalisme et espace urbain

L'agencement spatial de l'espace urbain se structure selon l'organisation et la hiérarchisation de la société, et ce depuis l'émergence même de la ville. Dès lors, les rapports de domination entre les individus sont intrinsèquement liés à l'aménagement du territoire. L'histoire de nos sociétés occidentales peut témoigner de ces inégalités par la création d'espaces réservés aux élites – généralement masculines, blanches et riches – dans les villes du passé³. La disposition des villes a connu, depuis leur apparition, de nombreuses évolutions selon les régions mais également selon les transformations des rapports de classe, de genre et de race.

Bien que l'économie soit un facteur agissant directement sur la disposition de l'espace, l'urbanisme a été un paramètre négligé par le courant marxiste. C'est seulement en 1914 que l'anthropologue Max Weber s'intéresse au lien existant entre l'architecture des villes et les rapports de classes. Il souligne le poids du système économique influençant les schémas spatio-temporels en vue d'optimiser les rapports d'échange et de production et faisant de la ville une des plus grandes « formes de domination politique modernes »⁴.

Le statut conféré aujourd'hui aux villes occidentales est ancré dans un processus historique intrinsèque à la montée du capitalisme, et pour bien en comprendre les fondements, il faut remonter à l'émergence de ce système économique en Europe. La révolution agricole prenant naissance à la fin du Moyen Âge en Angleterre exproprie les paysans de leurs terres, favorisant l'accumulation territoriale de la part des souverains.⁵ Ce phénomène marque

³ Depuis la naissance même de la ville, les espaces ont rapidement été cloisonnés entre les élites et le reste de la population par la prise en compte de la hiérarchie sociale et économique. À titre d'exemple, la ville antique romaine est un exemple de cette disparité : lors des représentations prenant cours au sein des amphithéâtres, les femmes, les esclaves et les enfants étaient installés sur les sièges les plus éloignés de la scène.

⁴ WEBER M., *La ville*, Paris : Les Belles lettres, 2013, 224 p.

⁵ MARX K., *Le Capital*, Paris : Flammarion, 1872, 324 p.

un tournant dans la montée du système capitaliste qui dépossède le travailleur de son bien de production (le paysan de sa terre) et le renvoie vers de nouveaux espaces de travail (la ville). Au cours du XVIII^e siècle, les échanges internationaux de marchandises, facilités par les colonies et l'accumulation des nouveaux capitaux par l'État, accélèrent les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation. Par ailleurs, l'augmentation de la population favorise au XIX^e siècle un essor de l'urbanisation. L'exode rural vers les villes entraîne un nouvel aménagement urbain.

Parmi les différents processus à l'origine du développement fulgurant des villes, certains sont révélateurs d'une volonté d'invisibilisation sociale pour invisibiliser les classes sociales précarisées.⁶ La ville s'adapte à une nouvelle économie basée sur les loisirs et le divertissement entraînant des nouveaux modes de consommation et de distribution.⁷ Les lieux de résidences des travailleurs sont repoussés en périphérie des villes, transformant les habitudes quotidiennes et citadines du citoyen. En effet, la politique de logement de l'État applique des nouvelles mesures au moyen d'une hausse des loyers et d'un processus de gentrification des villes, bénéficiant majoritairement aux classes les plus aisées. Cette nouvelle organisation du territoire balaye de son paysage ce qui pourrait compromettre l'image d'une ville moderne⁸ et de fait, consolide les rapports de force déjà ancrés dans la société.⁹ L'émergence de

⁶ À titre d'exemple, l'éloignement des usines et lieux de production ouvriers du centre-ville est le résultat d'une volonté d'invisibilisation de la classe ouvrière du paysage urbain. Voir GARNIER J.-P., « L'invisibilisation urbaine des classes populaires », *L'Homme & la Société*, vol. III, n. 197, 2015, pp. 169-189. [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2015-3-page-169.htm>, consulté le 18 novembre 2021.

⁷ BERNIER B., « L'expansion de la ville capitaliste contre la campagne », *Anthropologie et Sociétés*, vol. IV, n. 1, 1980, pp. 53-64. [en ligne :] http://classiques.uqac.ca/contemporains/bernier_bernard/expansion_ville_capitaliste/expansion_ville_capitaliste_texte.html, consulté le 16 novembre 2021.

⁸ La technologie permet l'arrivée de certains appareils comme les laveurs automatiques. La femme peut désormais tout faire depuis son foyer, y compris des tâches comme la lessive qui s'effectuait auparavant de manière collective dans la ville.

⁹ HARVEY D., « L'urbanisation du capital », *Actuel Marx*, vol. I, n. 35, 2004, pp. 41-70. [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2004-1-page-41.htm>, consulté le 15 novembre 2021.

la ville occidentale participe à l'émergence de l'Occident moderne et constitue par conséquent « une étape cruciale dans la formation du capitalisme occidental »¹⁰.

Cette nouvelle organisation a également des conséquences en termes de rapports de genre. L'historienne Michelle Perrot pose la question de la place des femmes dans la ville¹¹. Elle part du constat que durant la période des temps modernes, la sphère privée se distingue de plus en plus de la sphère publique. L'espace public demeure l'espace réservé aux hommes, lieu qui depuis l'Antiquité, constitue la vie politique, tandis que les femmes sont cantonnées à la sphère privée. Bien que l'augmentation du travail des femmes – en dehors de la maison – les amènent à davantage circuler dans la ville, les modifications en termes d'espace urbain peinent à s'adapter à leurs besoins.

II. Genre et espace public

A. Une discipline encore neuve

Ce bref historique sur l'évolution de la ville met en évidence la manière dont la ville a construit des espaces spécifiques selon les besoins du groupe dominant. Relever ces évolutions temporelles et architecturales démontre bien que les schémas urbains sont le reflet de l'ordre social. La contribution de la recherche féministe sur les questions d'urbanisme a permis également de souligner les liens complexes existant entre l'espace et l'ordre social.¹²

¹⁰ RUBY C. et NONFICTION, « La ville et la formation du capitalisme occidental selon Max Weber », *Slate*, 28 octobre 2014, [en ligne :] <http://www.slate.fr/story/93989/ville-formation-capitalisme-occidental-max-weber>, consulté le 15 novembre 2021.

¹¹ PERROT M., « Le genre de la ville », *Communications*, 1997, pp. 149-163, [en ligne :] https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1997_num_65_1_1996#comm_0588-8018_1997_num_65_1_T1_0153_0000, consulté le 2 décembre 2021.

¹² TUMMERS L., « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, vol. I, n. 33, 2015, pp. 67-83, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-67.htm>, consulté le 7 septembre 2021.

Depuis le développement du féminisme et l'intégration du genre dans les sciences sociales, l'architecture a été considérée comme un des domaines d'action pour combattre les inégalités de genre. Les recherches sur le sujet se sont concrétisées dans les années 1990 et ont fortement contribué à la réflexion, notamment grâce à l'expérimentation de nouvelles approches de transformation du paysage urbain. Les premières recherches sur le sujet ont établi comme enjeux prioritaires l'intégration de la dimension du care, autrement dit le travail dit « reproductif », dans une visée d'inclusion du genre au sein des villes. Une des pionnières dans le domaine quant à cette réflexion est la géographe Doreen Massey dont le travail sur la région minière de Manchester est révélateur de l'utilisation genrée de l'espace.¹³ Depuis, la transformation de l'espace urbain pour devenir un lieu plus inclusif est devenu un réel enjeu européen, inscrit dans le cahier des charges du traité d'Amsterdam de 1997.¹⁴

Malgré l'avancement des recherches féministes sur l'urbanisme depuis la fin du xx^e siècle, le modèle dominant de la ville poursuit une logique néolibérale, raciste et patriarcale. La difficulté de changement découle en partie du fait que les architectes et experts sont encore en majorité des hommes issus d'une classe sociale aisée et ce, même si cette tendance évolue doucement en incluant davantage de femmes et de personnes minorisées au sein de la discipline.

B. Inégalité de genre

Pour bien comprendre les enjeux de cette nouvelle discipline qui allie les questions de genre et d'urbanisme, il est nécessaire d'appréhender la manière dont ces inégalités se traduisent concrètement dans l'espace public. Celles-ci sont multiples et peuvent être analysées à plusieurs niveaux ; à la fois en termes d'accaparement de l'espace au niveau spatial et matériel, mais également d'un point de vue culturel.

¹³ MASSEY D., *Spatial Divisions of Labour. Social Structures and the Geography of Production*, Londres : Macmillan, 1984, 410 p.

¹⁴ « Traité d'Amsterdam modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes », Site officiel de l'Union Européenne, [en ligne :] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:11997D/TXT>, consulté le 16 novembre 2021.

1. L'accaparement de l'espace public

Qui possède la ville ? Les hommes. Étant donné leur implication dans la construction et l'aménagement de l'urbanisme ainsi que l'influence du système socio-économique dans lequel ils évoluent, leurs propres besoins mais également les préoccupations d'une économie de production ont été prioritairement pris en considération. L'idée de l'appartenance du territoire se transmet depuis l'enfance ; les petits garçons sont éduqués de manière à circuler au sein de ces espaces sans trop de contraintes. Dans leur apprentissage pour devenir des « vrais hommes », des mécanismes de défense, pouvant se mettre en place dans l'espace public, participent à la construction d'une certaine virilité et leur sont transmis par leurs pairs, et ce contrairement aux petites filles. Si depuis l'enfance, ils sont habitués à circuler dans la ville, cela leur permet de l'occuper et de s'y adapter plus aisément.

Cette différenciation d'éducation influence directement l'accaparement de l'espace public par les hommes. Les conséquences se font directement sentir dans le rapport qu'a ce groupe avec les autres individus. Les hommes jouissent de certains privilèges, leur conférant un statut particulier dans la ville ; ils détiennent un pouvoir sur les autres au sein même de cet espace qui peut se décliner par la prise de parole et la mobilité dans l'espace.

Le droit d'importuner :

La rue est loin d'être un espace neutre où les individus circulent librement, étant donné qu'elle est encore le lieu d'agressions verbales. Les statistiques indiquent que le harcèlement de rue demeure une pratique répandue dans nos sociétés, notamment à Bruxelles¹⁵. Le harcèlement est encore considéré par certains comme une technique de drague ou de séduction, justifiant par conséquent sa pratique dans nos villes. Il est important de rappeler que ces interpellations de tous types – compliments, remarques déplacés, insultes – dans les lieux publics proviennent d'un rapport de pouvoir et d'une idée selon laquelle les harceleurs possèdent non seulement l'espace dans lequel ils circulent mais également les autres individus qui s'y trouvent. Le fait d'importuner une femme dans la rue est une sorte de « rappel à l'ordre » en la réduisant

¹⁵ Dans son rapport, Plan International Belgique publie des chiffres sur le harcèlement sexuel en rue. L'étude démontre que 91% des filles et 28% des garçons interrogé-e-s en ont déjà subi. Voir : « Safer cities. Pour des rues plus sûres et sécuritaires à Bruxelles, Charleroi et Anvers, Bruxelles », *Plan International*, 2021 [en ligne :] <https://www.planinternational.be/fr/blog/safer-cities-rapport-2021>, consulté le 16 novembre 2021.

à son rôle de femme. En circulant dans l'espace public, la femme s'extrait de la sphère privée et devient dès lors un objet public, accessible et à disposition de tou-te-s. Les différentes prises de pouvoir ayant lieu dans l'espace sont à l'origine des violences qui peuvent s'y produire. Le harcèlement de rue comporte une série de déclinaisons possibles allant de la remarque déplacée à la violence physique voire sexuelle.¹⁶

Le droit de prendre de la place :

Cette prise de pouvoir dans la ville a des effets sur la répartition de l'espace occupé par les hommes et par les femmes. Étant donné leur position particulière, les hommes ont tendance à prendre plus de place lorsqu'ils sont dans les lieux de vie communs. Deux concepts permettent d'analyser cette occupation de l'espace public ; le *manspreading* qualifie la posture des jambes écartées, adoptée généralement par les hommes lorsqu'ils sont assis dans les lieux publics (les transports en commun, les bancs ou même les terrasses). Le *manslamming*, quant à lui, désigne l'accapement de la voie publique que ce soit en groupe ou de manière individuelle, en refusant de céder le passage aux autres passants.¹⁷

L'occupation de l'espace peut également se faire au niveau de la pollution sonore. Les bruits comme les cris, les éclats de voix ou encore la musique sont générés plus souvent par des hommes. Les lieux propices au bruit comme les événements sportifs ou les bars sont généralement des espaces masculins, propices également à des situations de violences.

La prise de pouvoir de l'espace public à travers l'accapement à la fois matériel et sonore de la rue, comme nous l'avons analysé plus haut, découle notamment de la socialisation des petits garçons à pouvoir circuler librement dans la ville mais également à pouvoir s'y défendre. Cette aptitude masculine influence l'occupation de l'espace par les hommes qui veulent mettre en scène une certaine virilité en société, et notamment en public. Ce phénomène peut

¹⁶ Il faut spécifier que les rapports de domination dans l'espace public sont spécifiques à chaque groupe et s'adaptent en fonction des discriminations vécues par les individus. Les remarques en rue qu'elles soient racistes, homophobes, grossophobes, validistes ou autres dans la rue découlent des mêmes procédés bien qu'elles soient issues de leurs propres contextes politique, social et culturel ; il s'agit d'une prise de pouvoir du dominant sur le dominé.

¹⁷ MORIN V. et TOUNY-PUIFFERRAT A., « Les nouveaux mots du féminisme. Le féminisme évolue, son vocabulaire aussi. Voici un petit glossaire de néologismes à l'usage des néophytes. », *Le Monde*, 7 mars 2017, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/03/07/les-nouveaux-mots-du-feminisme_5090782_3224.html, consulté le 16 novembre 2021.

facilement être lié à la culture de la masculinité hégémonique¹⁸ qui impose aux hommes de performer en permanence le rôle qui leur est assigné à la naissance.

2. Invisibilisation des femmes et de leurs besoins

Si à chaque coin de rue, on trouve une épicerie pour acheter son journal ou son tabac, des terrains de sport qui s'intercalent à l'intersection de certains quartiers, des avenues assez larges pour la circulation, c'est parce que l'architecture de la ville répond aux besoins de la population. Cependant, certaines critiques relatives à la façon dont l'urbanisme évalue les besoins spécifiques des citoyens, notamment en termes de besoins genrés, persistent encore aujourd'hui. L'absence de prise en considération de certaines installations déterminées pour les femmes témoigne d'un système sexiste dont les répercussions agissent directement sur l'architecture de la ville ainsi que sur les dispositifs mis en place pour ses habitant-e-s.

L'agencement de l'espace urbain :

Les rôles assignés aux femmes leur imposent de devoir prendre en charge certaines responsabilités au sein du foyer mais également au sein des villes. Ces tâches sont généralement liées à la vie familiale et aux soins des personnes âgées. Si les femmes sont amenées à circuler dans la ville, c'est notamment parce que leurs déplacements sont liés à la vie de famille et à ses besoins.¹⁹ Ces obligations les amènent à se déplacer avec des courses et accompagnées d'enfants ; cela signifie qu'elles sont plus susceptibles d'utiliser des poussettes ou des caddies. Par conséquent, elles rencontrent certaines difficultés à se déplacer, parfois similaires à celles rencontrées par les personnes à mobilité réduite. Les dénivelés et la largeur insuffisante des trottoirs, les encombrements dus aux terrasses et les difficultés d'accès aux transports en commun sont des contraintes dans leurs déplacements quotidiens. La cir-

¹⁸ La masculinité hégémonique est un concept théorisé en 1995 par la sociologue australienne Raewyn Connell, qui se définit comme étant « l'ensemble des pratiques de genre socialement acceptées pour légitimer le système patriarcal et qui garantit la position dominante des hommes et la subordination des femmes ». Voir : CONNELL R., *Masculinités: enjeux sociaux de l'hégémonie*, trad. par Meoïn Hagège et Arthur Vuattoux, Paris : Editions Amsterdam, 2014, 285 p.

¹⁹ C'est ce que rappelle Roxanne Chinikar dans l'article SÉNÉCHAL C., « Être une femme et se réapproprié l'espace public », *Rencontre des continents*, <http://rencontre-des-continents.be/Etre-une-femme-et-se-reapproprier-l-espace-public.html>, consulté le 16 novembre 2021.

culacion devient dès lors un réel enjeu dans l'espace public qui affecte les obligations des femmes. Si la problématique de la voiture en ville est un réel enjeu écologique qui valorise les transports en commun et le vélo, ces alternatives négligent le fait que certains parents doivent transporter leurs enfants à l'école ou ramener les courses à la maison. La pollution due à la voiture ainsi que l'encombrement des routes en raison des embouteillages demeurent des problématiques contemporaines mais elles doivent s'adapter également aux besoins des femmes et notamment des familles.

Au-delà des besoins pratiques, la ville se doit également de gérer la sécurité de ses occupant·e·s. Or les configurations urbaines peuvent être aussi à l'origine d'une certaine insécurité pour les femmes. Comme l'ont relevé les chercheurs Marie Gilow et Pierre Lannoy, certaines dispositions de la ville comme les couloirs, les tunnels ou les ruelles demeurent des lieux insécurisants par leur obscurité et leur étroitesse dans lesquels il est difficile de circuler de manière collective.²⁰ La structure de la ville peut être un réel facilitateur de dangers ; les espaces sombres et cloisonnés, les lieux éloignés de la circulation et désertiques sont propices aux violences. De plus en plus, la mise en place d'éclairage public ou de lieux de rassemblements féminins pour prévenir ce genre de situation témoignent d'une volonté d'un nouvel agencement des villes et demeure une préoccupation féministe. Cependant, la popularité et la grande fréquentation de certains espaces n'empêchent pas non plus les cas de violences ; certains événements de grande envergure qui se déroulent dans les lieux publics sont également favorables aux abus et aux violences sexistes. À titre d'exemple, les événements folkloriques – de type guindailles – sont réputés pour être le lieu de nombreuses agressions sexuelles²¹.

Les toilettes publiques constituent un exemple parlant sur la répartition déséquilibrée des besoins genrés au sein des espaces publics. La ville est organisée de manière à combler les vides et il est difficile de se soulager à l'abri des regards. Les dispositifs prévus à cet effet demeurent les urinoirs. Or la capacité

²⁰ GILOW M. et LANNOY P., « L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n. 112, 2017, pp. 36-47, [en ligne :] https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2017_num_112_1_3238, consulté le 15 novembre 2021.

²¹ GONZALEZ A., « Violences sexuelles : l'ULB balance son folklore », RTBF, 16 mai 2021, [en ligne :] https://www.rtbf.be/info/societe/detail_violences-sexuelles-l-ulb-balance-son-folklore?id=10760294, consulté le 16 novembre 2021.

d'uriner debout et d'utiliser un urinoir demeurent des privilèges qui ne conviennent ni aux personnes dont les organes génitaux ne peuvent s'adapter à ce type de dispositif, ni aux personnes à mobilité réduite, ni aux enfants, ce qui discrimine de facto une partie de la population. De plus, les personnes avec des menstruations sont sujettes à se rendre plus régulièrement aux toilettes que ce soit pour des raisons physiologiques mais également sociales. D'autre part, ce sont davantage les femmes qui accompagnent les enfants aux toilettes ou qui changent les bébés.

Par les structures et bâtiments de loisirs, culturels, sportifs :

Au-delà de l'agencement même du territoire, les dispositions matérielles lucratives révèlent que les loisirs et les divertissements au sein des villes n'ont pas été pensés pour profiter à toute la population. Des espaces entiers dans les villes sont consacrés à des activités majoritairement masculines. Comme nous l'avons mentionné, la socialisation de l'espace public commence dès l'enfance et cette distinction a une influence sur l'occupation de ce même espace en fonction du genre : très tôt, les jeunes filles sont prévenues du danger que représente la rue en raison de leur genre. Par conséquent, elles sont cantonnées dans des espaces intérieurs contrairement aux jeunes garçons qui sont poussés vers l'extérieur et à qui plus de libertés sont accordées.²²

Les exemples sont significatifs lorsqu'on analyse les activités des enfants ou des populations plus jeunes²³. Si les garçons réalisent davantage des activités collectives comme le sport en extérieur (football, basket-ball, rugby, etc.), les filles se retrouvent à réaliser des activités artistiques ou sportives d'intérieur – sport en salle, danse ou gymnastique. Si les stades destinés à

²² FIZE, M., Les nouvelles adolescentes, Paris : Armand Colin, 2017, 158 p.

²³ Les inégalités se font également en fonction de l'âge des bénéficiaires de la ville. En effet, les plus jeunes sont également marginalisés dans l'espace public voire en sont exclus. La ville renvoie les enfants et adolescents à des espaces spécifiques limités tels que les terrains de sport ou les centres commerciaux. L'évolution de la ville a déplacé les jeux des enfants dans des espaces plus éloignés et restreints afin de s'adapter à un nouveau rythme de vie générale, centré sur la production. Voir : LEGENDRE, A., « Les lieux de jeux extérieurs des enfants d'âge scolaire : des espaces de proximité aux espaces publics urbains », Pratiques Psychologiques, vol. 1, n. 17, 2011, pp. 31-48.

certains sports comme les terrains de foot, de pétanque ou les skate-parks sont à disposition de tou-te-s, ils sont utilisés la plupart du temps par des garçons, renvoyant les jeunes filles dans les espaces intérieurs.²⁴

Au-delà des espaces réservés aux activités sportives, les divertissements dans l'espace public ont également une connotation genrée. Les soirées publiques ou en extérieur sont plus fréquentées par des hommes contrairement aux soirées privées en intérieur. Les terrasses des cafés et bars rassemblent plus généralement la gente masculine, là où les filles se retrouvent dans des établissements mixtes réputés ou simplement à des horaires spécifiques, la plupart du temps accompagnées.²⁵

3. La culture de la ville

L'impact que la ville peut avoir sur ses habitant-e-s est également d'ordre culturel ; l'appropriation de l'espace se révèle également selon les habitudes des passant-e-s mais également en fonction des aspects culturels qui forment la ville. Par conséquent, les noms des rues, les statues et les monuments publics qui jalonnent la ville sont des éléments influençant un imaginaire collectif mais également les individus qui se déplacent dans ce même espace.

À Bruxelles, le déséquilibre entre les noms de rue portant des noms de femmes et d'hommes est flagrant ; 93,02% des rues sont assignées à un homme contre 6,65% à une femme²⁶. Si les noms de femmes sont souvent relégués aux endroits considérés comme moins importants – les ruelles par exemple –, les places, les avenues et les boulevards sont généralement consacrés aux

²⁴ L'école est un exemple parlant de cette différenciation entre filles et garçons lorsque l'espace au sein de la cour de récréation est occupé par un terrain de foot, utilisé en majorité par des garçons, ce qui relègue les petites filles aux extrémités de la cour. Voir : BROUZE E., « Comprendre les inégalités dans la cour d'école par Edith Maruéjols », *Genre et ville*, 19 février 2017, [en ligne :] <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols>, consulté le 26 novembre 2021.

²⁵ Il y a également une grande différence de consommation d'alcool entre hommes et femmes, expliquant également cette inégalité dans la fréquentation des bars. Voir : RAUCENT E., « L'expérience sociale du boire est-elle genrée ? », *Bruxelles : CPCP*, n. 35, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/boire-genree>, consulté le 16 novembre 2021.

²⁶ « Equal Street Names », *Noms peut-être !*, [en ligne :] <https://nomspeutetre.wordpress.com/equal-street-names>, consulté le 16 novembre 2021.

hommes.²⁷ L'absence de noms de femmes dans l'espace public renforce l'idée que « seuls les hommes ont une capacité créatrice d'intérêt général »²⁸. En leur dédiant des lieux et des espaces précis dans notre environnement physique, nous conservons la mémoire de personnages historiques considérés comme importants mais nous participons également à rappeler qui détient le pouvoir au sein de ce même espace²⁹.

Les statues ont aussi une signification symbolique particulière selon leur mise en évidence au sein de l'espace public. La plupart du temps, les statues d'hommes représentent des personnages importants ; ils sont édififiés, habillés et souvent identifiés. À l'inverse, les statues féminines sont généralement dénudées et anonymes, dans l'optique de symboliser un événement historique, un concept ou une vertu. Le fait de déshabiller les statues de femmes dans l'espace est issu d'une logique patriarcale qui s'appuie sur un processus d'« hypersexualisation³⁰ » de l'individu représenté. La statue féminine a une vocation d'objet, en symbolisant un concept cher à la nation ou en se suffisant à ce qu'elle représente : un corps nu.

Ce phénomène particulier d'hypersexualisation se traduit également à d'autres égards dans l'espace public. La culture visuelle largement dominante dans l'espace public à travers les spots publicitaires, les écrans interactifs et les affiches diffusent également des éléments qui construisent notre rapport aux autres. L'investissement en termes de moyens dans ces procédés visuels est mis en œuvre pour susciter l'intérêt des individus circulant dans ces espaces ; par conséquent les différents publics ciblés sont à l'image des rapports de force en vigueur dans ce même espace. Le but est bien d'attiser le regard masculin à travers la mise en scène du corps féminin mais aussi d'impacter les femmes à travers un procédé d'identification dans le but de vendre cer-

²⁷ Signalons également que très peu de personnes racisées ou LGBTQ+ ont donné leur nom à des rues ou des lieux bruxellois, malgré l'importance de l'histoire de la colonisation et des mouvements queer en Belgique. Cela impacte également les représentations culturelles que les individus ont de l'espace public, qui semble réservé à une élite masculine blanche et hétérosexuelle.

²⁸ RAIBAUD Yves, *La ville faite par et pour les hommes : dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil*, Paris : Belin, coll. « Egal à égal », 2015, 69 p.

²⁹ « Equal Street Names », op cit.

³⁰ L'hypersexualisation désigne le fait de mettre en avant des comportements, des attitudes ou des parties du corps d'une personne afin d'y suggérer une connotation sexuelle.

tains produits.³¹ Cette stratégie répond à des attentes masculines et manipule l'image de la femme pour la réduire non seulement à ces attributs soi-disant biologiques mais aussi l'objectiver sur le plan sexuel.

III. Pistes de réflexion : comment solutionner la question du genre et de l'espace public ?

A. État des lieux des réflexions

Malgré les nombreuses recherches effectives sur les inégalités de genre au sein de villes, les façons d'envisager les espaces publics afin de l'adapter à chacun-e semblent être des processus encore difficilement appliqués dans nos sociétés contemporaines. Les mouvements féministes et militants de plus en plus actifs ainsi que l'apport des sciences sociales permettent cependant l'émergence de nouveaux projets d'urbanisme attentifs aux inégalités de genre dans l'espace public, notamment en Belgique.³² Les enjeux de ces réflexions sont le réaménagement de l'espace en prenant en compte les besoins de ses habitant-e-s et la déconstruction des stéréotypes en repensant des sphères qui ont souvent été trop distinctes : à savoir les sphères privée et publique. Pour repenser une ville inclusive, la présence des femmes dans la discipline académique ainsi que dans les prises de décision est indispensable. L'espace public doit être pensé par l'ensemble de la population et l'implication citoyenne est une plus-value qui garantit les besoins de chacun-e. Pour favoriser l'accessibilité de ces espaces à toutes et tous, il convient de promouvoir la participation des personnes concernées mais également de lutter contre les normes de genre en réfléchissant à la manière dont les adultes les inculquent aux enfants, et à la manière dont ces derniers les reproduisent.

³¹ Les publicités pour les vêtements, produits de beauté ou autres, utilisent des mannequins dont le physique correspond à des critères de beauté occidentaux comme la jeunesse, la minceur et la blancheur. Bien que les mannequins choisis sont loin d'être représentatifs de l'ensemble de la population féminine, étant donné l'image lissée qu'il est rendu de leur corps, ces publicités poussent les femmes à correspondre à ces mêmes critères afin de leur faire consommer le produit en question. PIETRUCCHI S., VIENTIANE C. et VINCENT A., *Contre les publicités sexistes*, Montreuil : L'échappée, coll. « Pour en finir avec », 2012, 238 p.

³² TUMMERS L., op. cit

B. En termes pratiques

Plusieurs villes européennes comme Vienne, Berlin, Barcelone ou Bordeaux ont mis en place des stratégies participatives, pour remettre en question les modèles traditionnels en tentant d'inclure les citoyen-ne-s dans la réflexion de l'aménagement de l'espace public. Cette réflexion d'inclusion citoyenne est menée notamment par les recherches participatives POP-PART dans les quartiers populaires parisiens, par la sociologue Marie-Hélène Bacqué.³³ Le projet analyse les configurations sociales et urbaines dans les quartiers populaires via les expériences des jeunes filles et garçons, et de leur histoire personnelle – en particulier leur trajectoire pour favoriser une recherche participative sur leurs besoins. Ces processus de participation citoyenne dans l'aménagement de l'espace public ont fait leurs preuves et pourraient servir de modèle à la Belgique.

Sans négliger l'importance d'éduquer les nouvelles générations, la prise en compte des besoins individuels dans l'aménagement des villes permettrait de résoudre des problèmes urgents. À titre d'exemple, pour empêcher les agressions dans la rue, placer de meilleurs éclairages publics et créer des espaces plus ouverts atténueraient l'obscurité de certaines zones ainsi que les insécurités engendrées par ces espaces.³⁴ L'association Stop Harcèlement propose également quelques stratégies immédiates d'évitement en cas de harcèlement ou d'agressions : mettre des écouteurs, rester au téléphone ou marcher assez rapidement.³⁵

Dans l'optique d'adapter la ville aux femmes, l'espace nécessiterait une transformation de son paysage ; par exemple à travers l'élargissement des trottoirs, l'augmentation de la présence de parcs et d'espaces verts pour les familles et les enfants mais aussi par le fait de placer davantage de bancs pour pouvoir s'arrêter et faire une pause.³⁶

³³ « Jeune de quartier. Le pouvoir des mots ; un projet de recherche participative », *Jeunes de quartier*, [en ligne :] <https://poppartrechercheparticipative.com>, consulté le 15 novembre 2021.

³⁴ L'association de soutien face à la parentalité propose notamment ce genre de dispositifs. Voir : VAN VYVE V., « Des espaces publics conçus autant pour les femmes que pour les hommes ? Les solutions se concrétisent », *La Libre*, [en ligne :] <http://stories.lalibre.be/inspire/numero126/index.html>, consulté le 16 novembre 2021.

³⁵ « Luttons ensemble contre le harcèlement », *Stop Harcèlement de rue*, 2021, [en ligne :] <http://www.stopharcelementderue.org>, consulté le 16 novembre 2021.

³⁶ VAN VYVE V., *Op. cit.*

La non-mixité³⁷ demeure une expérience efficace pour éviter la reproduction des rapports de force dans un lieu spécifique, ce qui favoriserait l'accessibilité de ces espaces aux filles. Les pays scandinaves, réputés pour intégrer de plus en plus de femmes dans les prises de décisions de l'aménagement spatial, ont intégré cette pratique dans leur politique d'urbanisme. À titre d'exemple, la ville d'Ulméa en Suède a mis à disposition des commodités sportives autant pour les femmes que pour les hommes en divisant de manière égale les horaires d'utilisation de ces terrains.³⁸ Les résultats de cette stratégie sont assez significatifs ; les filles utilisent davantage les terrains de sport lorsqu'ils leur sont pleinement consacrés. Dans la même mesure, le collectif bruxellois féministe Les Déchainé-es repose sur les mêmes principes dans le cadre de ces activités.³⁹ Parmi ses activités, il propose des moments de réparation de vélos en non-mixité choisie – sans homme cisgenre⁴⁰. L'objectif est d'aider les participant-e-s à l'atelier à s'occuper de leur propre véhicule et d'accéder

³⁷ La non-mixité est une pratique qui consiste à se rassembler entre individus provenant d'un même groupe social opprimé, en excluant les personnes non appartenant à ce même groupe afin de ne pas reproduire les rapports de force effectifs dans la société. Voir : DASINIÈRES L., « La non-mixité choisie racontée par celles qui la pratiquent », 10 mai 2021, [en ligne :] <http://www.slate.fr/story/208601/reunions-non-mixtes-mixite-choisie-racontee-espace-liberte-securite-minorites-feminisme-racisme-validisme-amendement-unef-separatismes>, consulté le 15 novembre 2021.

³⁸ Ulméa est loin d'être la seule ville. La ville de Malmö propose également des horaires dans un skate-parks où des moments de non-mixité sont proposés afin de laisser les filles l'utiliser. Depuis l'instauration de ces espaces mixtes et non-mixtes, la présence de filles au skate-parks a augmenté et permet à ces utilisatrices de jouer en toute sécurité. Voir : « Umeå – une ville modèle pour l'égalité des genres », Charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale, [en ligne :] <https://charter-equality.eu/exemple-de-bonnes-pratiques/umea-a-model-town-for-gender-equality.html?lang=fr>

³⁹ Ce collectif utilise le vélo comme outil de rassemblement, d'émancipation et de lutte collective contre les violences sexistes et patriarcales dans l'espace public. Voir : « Pour l'usage du vélo comme outil d'émancipation et de lutte collective », Les Déchainés, [en ligne :] <https://dechainees.noblogs.org/?fbclid=IwAR0ycOXOGE5xpM300lJQqBU5RMQghcEFewkwPMY4bEC4E4QnMhJ5GBZe9omM>, consulté le 15 novembre 2021.

⁴⁰ Un homme cisgenre est un homme dont le genre assigné à la naissance correspond au genre auquel il s'identifie – à savoir le genre masculin.

à certains outils. Ces ateliers sont, à l'instar du Byke collective de Baltimore⁴¹, réalisés en non-mixité dont l'avantage est de pouvoir poser des questions et s'exprimer sans être confrontés à des réactions sexistes.

C. En termes de sensibilisation...

Les propositions citées ci-dessus, bien qu'essentielles pour s'adapter aux besoins de l'ensemble de la population, sont difficilement applicables sur du long terme sans un travail de sensibilisation des individus à ces mêmes problématiques. L'éducation de nos pairs s'avère primordiale, d'autant plus que comme nous l'avons constaté, la socialisation des enfants demeure un vecteur d'inégalité.

Parmi les méthodes de sensibilisation, un procédé pédagogique connaît de plus en plus d'ampleur à travers la marche exploratoire. L'ASBL bruxelloise Garance travaille sur les questions d'urbanisme en organisant ce genre de marches dans certains quartiers de la ville, à la fois dans une démarche de ré-appropriation de l'espace public et pour conscientiser sur les inégalités vécues dans ces espaces.⁴² Garance est loin d'être unique dans la proposition de ce type d'activité ; le Collectif Marie Mineur noms Peut-Être⁴³ ou encore l'Architecture qui dégenre⁴⁴ organisent également des visites guidées féministes. Dans un autre registre, le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations propose aussi des visites guidées dans le but de sensibiliser et d'informer sur l'histoire de la colonisation.

⁴¹ Le Byke propose lui-aussi des ateliers de réparation de vélos depuis quelques années. En constatant l'absence de filles au sein de ces ateliers, l'association organise désormais des séances en non-mixité en faveur des femmes afin de les laisser investir l'espace. Voir : « Femmes dans l'espace public : faut-il passer par la non-mixité ? », *Lumières de la ville*, 2018, [en ligne :] <https://lumieresdelaville.net/femmes-lespace-public-faut-passer-non-mixite>, consulté le 15 novembre 2021.

⁴² Garance soutient la participation citoyenne dans l'optique de réfléchir de manière collective à la ville en intégrant la question des individus notamment dans l'optique de réfléchir à la diminution des violences faites aux femmes. Voir : « Garance. Ensemble, prévenons les violences », Garance, 2009, [en ligne :] <http://www.garance.be/spip.php?rubrique10>, consulté le 15 novembre 2021.

⁴³ Le collectif traite des questions relatives à l'espace public en organisant des marches dans plusieurs lieux de la ville de Bruxelles, afin de donner une autre version de l'histoire de la ville et valoriser la place des femmes en son sein.

⁴⁴ « Journée du Matrimoine », Matrimonyday, [en ligne :] <https://www.matrimonydays.be/fr/a-propos/#2>, consulté le 16 novembre 2021.

Si la réappropriation de l'espace s'effectue d'un point de vue matériel, il faut également l'envisager d'un point de vue culturel, de sorte que les messages puissent être compris et identifiés par toutes et tous. Pour ce, la plateforme L'Architecture qui dégenre⁴⁵, dont l'objectif est de questionner l'ordre dominant dans l'espace public, est à l'initiative de la journée du Matrimoine. Cet évènement tente de valoriser l'héritage matrimonial bruxellois historique et artistique, à la fois passé et contemporain, à travers de nouveaux projets artistiques féministes ou simplement politiques. La plus-value de cet évènement est la possibilité de rencontrer des expert-e-s afin d'échanger sur le sujet mais également de proposer une nouvelle manière de se réapproprier la ville.⁴⁶ L'investissement culturel de l'espace public passe également par le nom des rues. Le collectif Marie Mineure Noms Peut-Être travaille sur cette problématique et se donne pour mission d'aller renommer des espaces (rue, place, bâtiment, etc.) afin de les féminiser. Plusieurs actions ont déjà été réalisées par le collectif, que ce soit au sein de la ville de Bruxelles ou même au sein de certaines institutions comme ce fut le cas à l'ULB en 2018.⁴⁷

Si certains lieux sont propices à de l'insécurité, repenser la gestion du territoire permettrait sans doute de réduire les violences. Cette réflexion peut poser la question du niveau de responsabilité de l'agresseur ; si les violences sont amplifiées en raison de l'aménagement spatial, est-ce que le fait de prendre en considération la mise en place de nouvelles structures urbaines déresponsabiliserait-il les citoyens de leurs actes répressifs ? Les attaques sexistes qui ont lieu dans l'espace public ne résultent pas simplement d'une mauvaise disposition du territoire mais sont bien issues d'un système complexe de domination. Bien que l'espace public demeure un facilitateur dans la propagation de certaines violences, il ne constitue pas un justificatif pour celles occasionnées⁴⁸.

⁴⁵ Le projet est à l'initiative de la chercheuse Apolline Vranken, autrice de l'ouvrage *Des béguinages à l'architecture féministe. Comment interroger et subvertir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat?*, Bruxelles : Université des femmes, coll. « Agirs Féministes », 2018, 279 p.

⁴⁶ « Journée du Matrimoine », op. cit

⁴⁷ « Visibilité », Noms peut-être !, [en ligne :] <https://nomspeutetre.wordpress.com/visibilite>, consulté le 15 novembre 2021.

⁴⁸ Rappelons également que la plupart des violences commises envers les femmes ont lieu dans la sphère privée et non dans la sphère publique. Voir : DAGORN J., « La majorité des violences faites aux femmes ont lieu au sein des foyers », *Slate*, 25 novembre 2021, [en ligne :] <http://www.slate.fr/story/219648/femmes-violences-conjugales-plus-frequentes-espaces-privés-foyers>, consulté le 13 décembre 2021.

Dans ce cas, que faut-il privilégier ? La gestion de ces espaces ? Ou le travail de sensibilisation chez les individus ? En réalité, ces deux méthodes peuvent être appliquées conjointement et sont intrinsèquement liées ; elles nécessitent d'être travaillées en parallèle. Si nous transformons les mentalités, nous adaptons les espaces pour chacun-e tout en sensibilisant et éduquant les générations futures.

Conclusion

La ville, pour citer Max Weber, demeure encore aujourd'hui un outil de domination des classes populaires, et s'applique désormais aux différentes minorités sociales de notre société. L'espace urbain s'organise pour favoriser les activités de production mais également pour convenir au groupe dominant. De fait, il demeure un espace d'inégalités, se traduisant à la fois d'un point de vue d'aménagement du territoire mais également d'un point de vue symbolique et culturel.

Les recherches féministes contribuent dès lors à la prise en compte de ces inégalités dans la lutte contre le système patriarcal et participent à la mise en place de nouvelles politiques d'inclusion des différents groupes sociaux dans les villes. L'élaboration de ces stratégies d'inclusion au sein des villes est encore parfois difficilement applicable dans nos sociétés, en raison du fait que des disciplines comme l'architecture ou l'urbanisme sont encore trop souvent considérées comme neutres. La prédominance masculine dans ces domaines empêche une bonne évolution de la ville et de la prise en compte de dispositifs adaptés à ses habitant-e-s. S'il est indispensable d'intégrer les femmes dans les collectifs de prises de décisions, il en est de même pour les autres individus de la société pour qui l'espace public est encore restreint – enfants, personnes non valides, personnes racisées ou LGBT.

Ces réflexions nécessitent un travail de pédagogie profond afin de changer les mentalités et méritent d'être accompagnées par des politiques concrètes d'aménagement du territoire. Nous avons pu constater par ailleurs l'importance grandissante de la prise en compte de la dimension du genre dans le domaine afin d'appliquer directement sur le terrain de nouvelles stratégies d'inclusion. Le rôle des associations ainsi que des institutions devient pri-

mordial dans une optique de sensibilisation et de réflexion⁴⁹ ; à Bruxelles, une partie de la médiation architecturale passe notamment par des visites guidées, par la revalorisation du patrimoine culturel et la renomination de certaines rues. Des collectifs comme « Les Déchainés » ont trouvé des alternatives via la réunion en non-mixité pour pouvoir agir de manière concrète et pratique ; d'autres plateformes comme l'Architecture qui Dégenre ont allié à la fois un travail de sensibilisation et de réflexion sur l'aménagement du territoire. La pluralité des initiatives démontre l'enjeu des réflexions conjointes entre le travail de terrain et le travail théorique, en repensant le paysage urbain pour favoriser l'adaptation de chaque membre de la société, mais également l'éducation des individus.

Réfléchir à la transformation de l'espace public, pour citer la chercheuse allemande Lidewij Tummers, n'a pas pour fonction seulement de « réduire les inégalités mais bien de repenser de manière globale la qualité de l'espace urbain et de ses infrastructures »⁵⁰. Si l'architecture doit prendre en compte l'aspect du genre, ce n'est pas juste pour remettre en question les libertés acquises par les hommes et accorder quelques droits aux femmes. Il s'agit bien de renverser un système de domination structurel qui privilégie un groupe au détriment d'un autre.

**

Clara Van Der Steen est titulaire d'un master en Archéologie et Histoire de l'art (ULB) ainsi que d'un master en spécialisation en étude de Genre (UCL). Elle travaille en recherche et plaider au sein du CPCP.

⁴⁹ « Dégenrons la ville », Youtube, 21 juin 2021, [en ligne :] <https://www.youtube.com/watch?v=VJV3MU1lgA>, consulté le 15 novembre 2021.

⁵⁰ TUMMERS L., Op. cit.

Pour aller plus loin...

- RAIBAUD Yves, *La ville faite par et pour les hommes : dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil*, Paris : Belin, coll. « Egal à égal », 2015, 69 p.
- TUMMERS L., « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, vol. I, n. 33, 2015, pp. 67-83, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-67.htm>, consulté le 15 novembre 2021.
- VRANKEN A., *Des béguinages à l'architecture féministe. Comment interroger et subvertir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat ?*, Bruxelles : Université des femmes, coll. « Agirs Féministes », 2018, 279 p.

VAN DER STEEN Clara, *Espace public et rapport de genre, comment la ville devient un lieu de domination*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 446, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/espace-public-genre>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La ville est envisagée comme un lieu de domination entre les classes précarisées et les classes aisées, cependant elle est également le lieu de rapport de force en termes de genre. Le harcèlement de rue, les noms de rue en majorité attribués à des hommes ou encore les trottoirs trop étroits que pour laisser passer les poussettes... Tous ces éléments résultent d'un aménagement de l'espace public qui néglige les besoins d'une partie entière de la population.

La question se pose : comment est-il possible de se réapproprier la ville afin qu'elle puisse enfin convenir à toutes et tous ? La première mission est notamment de comprendre les origines de ces inégalités et les différentes formes qu'elles prennent dans l'espace public. Dans un second temps, il est nécessaire de réfléchir aux solutions mises en place pour reprendre possession de l'espace urbain à travers les diverses initiatives pouvant avoir émergées ces dernières décennies via le monde associatif et les politiques publiques.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts 50/bt6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/